

## CSA local du 14 septembre 2023 : en v'la du mépris, en v'la !

Toulouse, le 3 octobre 2023

La CGT ne se rend pas systématiquement aux réunions du CSA, elle le fait en fonction des ordres du jour et surtout de la décision de ses militants. Nous avons cette fois-là fait le choix de siéger, malgré le fait que qu'aucun point à l'ordre du jour n'était soumis au vote. Rédiger ainsi l'ordre du jour permet à la direction locale de s'éviter une re-convocation de l'instance si la majorité des organisations venaient à voter contre un des points à l'ordre du jour. C'est peu démocratique mais beaucoup moins chronophage !

C'est donc avec un peu de motivation que nous abordions cette réunion.

Dès le premier point, nous avons rapidement compris que nous n'étions pas les bienvenus, puisque le président n'a pas daigné nous consulter sur le vote du procès verbal de la réunion du 4 juillet (à laquelle nous n'avions pas participé), les votes favorables des autres OS devant lui sembler suffisante.

Après avoir écouté sans grande attention les déclarations liminaires des uns et des autres, M. Perrin nous a informé qu'il ne serait pas des nôtres l'après-midi, une réunion avec le délégué régional sur le RETEX (retour d'expérience, ça fait moins chic) de la campagne GMBI. Nous lui avons suggéré que nous pourrions l'y accompagner, nous sentant plus légitimes que lui pour témoigner de ce fiasco (dixit Les Echos) mais il n'a pas retenu notre proposition. En revanche, il a tenu absolument, même si ce n'était pas à l'ordre du jour, à aborder, avant de partir, une question diverse : les ponts naturels 2024. Nous nous sommes étonnés que ce point ne fasse pas l'objet d'une inscription à l'ordre du jour d'un prochain CSA local, l'urgence à décider pour 2024 ne nous apparaissant pas... si urgente que ça. Mais nous avons vite compris pourquoi notre sous-marinier en chef avait sorti les avirons si tôt dans la saison : il s'agissait de communiquer sur la note du grand timonier Jérôme Fournel concernant les ponts naturels 2024. Cette note est parue, comme les plus scélérates lois gouvernementales, au beau milieu de l'été, précisément le 12 juillet 2023.



Nous avons réagi par un tract le 4 août, que nous avons sobrement intitulé : « *Ponts naturels à venir : Jéjé donne la fessée à tous les directeurs départementaux et régionaux de France* ». (<https://31.cgffinancespubliques.fr/actualites/article/ponts-naturels-a-venir-jeje-donne-la-fessee-a-tous-les-directeurs>). Ne sachant pas si notre directeur avait lu cette production artisanale et locale, nous lui en avons fait lecture des meilleurs passages :

**« Cette pratique (les ponts naturels, NDR) doit néanmoins préserver le bon fonctionnement et la continuité du service rendu aux usagers qui demeure la priorité. Lors de la journée du vendredi 19 mai 2023, de nombreuses carences quant au déroulé de la campagne IR 2023 ont été constatées. Ainsi, concernant les appels téléphoniques, le taux de décrochés a été seulement d'un peu plus de 2 %, hors serveur interactif. Par ailleurs, la quasi-totalité des SIP étaient également fermés au public, alors même que la date limite du dépôt des déclarations papiers était fixée au 22 mai cette année » [...] « Vous veillerez à ce que les ponts naturels votés n'entravent pas le bon**

**déroulement des missions ne pouvant être différées, ni le service rendu à l'usager, en particulier l'accueil physique et téléphonique lors de la campagne fiscale déclarative pour les SIP et les centres de contacts des particuliers, si le pont naturel du 10 mai 2024 devait être proposé et voté en CSAL. Ainsi, les ponts naturels n'ont pas vocation à être uniformément accordés à tous les services en période de pointe d'activité ».**

Et last but not least : **« Au-delà de la question du pont naturel du 10 mai 2024, une attention particulière devra, en cohérence, également être portée sur la prise par les agents de congés sur la semaine du 6 au 10 mai 2024 et le maintien d'effectifs suffisants pour assurer la campagne fiscale déclarative dans les conditions les plus optimales. De même, certains services doivent être ouverts et fonctionner les tout derniers jours de l'année ».**

Voici donc que le cuistre qui a pulvérisé le temps d'accueil à la DGFIP en le réduisant de moitié, démantelé le réseau via le NRP (en remplaçant les trésoreries de pleine compétence par des demi-journées d'accueil dans des lieux plus ou moins sordides), foiré totalement la mise en place de GMBI, découvre, après quatre ans de « mandat » à la tête de la DGFIP, que le pont de l'Ascension se trouve au beau milieu de la campagne IR ?!?! Ce serait donc là (la fermeture du vendredi) la cause de toutes les difficultés de la DGFIP ? Mais que ferions-nous sans le caractère visionnaire de ce puissant énarque ? Ne doutons pas que le président Macron saura remarquer cette grande lucidité afin de ne pas priver plus longtemps le pays d'un talent aussi fondamental pour l'avenir de la République. Allez, une petite Marseillaise !!!

Mais, plaisanterie mise à part, nous avons exigé et obtenu que les ponts naturels soient tous examinés lors d'un prochain CSA et nous ne nous priverons pas de ré-intervenir sur la dernière phrase de l'intervention de M. Fournel, qui n'est ni plus ni moins qu'une tentative de remise en cause du droit à congés. Ce qui, imposé par les mêmes qui nous volent du temps de vie et de la rémunération depuis des années, ne glissera pas comme l'eau sur les plumes d'un canard.



Sinon, que dire de plus sur la philosophie générale de la DRFiP 31 ? **Trois heures de discussions insipides sur la déclinaison locale du « cadre d'objectif et de moyens », dont chacun sait bien qu'il trace les grandes lignes de la poursuite de la liquidation de notre administration, au travers de grandes phrases et de concepts qui clignotent comme sur un sapin de Noël surchargé.**

Des discussions sur les points à l'ordre du jour, vous trouverez sur notre site des éléments concernant les thèmes suivants :

- Le secteur « amendes », les mesures censées l'améliorer et son possible déménagement sur le site de la nouvelle Cité administrative
- Le plan mobilité, concernant lequel vous trouverez sur la publication ci-après les préconisations de la CGT
- Le travail à distance, que nous avons analysé même si l'ordre du jour pléthorique n'a pas permis d'en discuter en séance
- Le bilan de l'emploi des apprenti·e·s, dont l'administration locale se félicite mais qui reste une exploitation éhontée de la précarité dans nos services. La CGT fait le lien avec l'ensemble des emplois précaires à la DRFiP 31
- Le cadre d'objectif et de moyen à la sauce 31 (qui sera la même sauce que sur le reste du territoire)

---

**Syndicat CGT Finances publiques – Section de Haute-Garonne**

Centre des Finances publiques, 17 ter Bld Lascrosses 31000 Toulouse

<https://31.cgtfinancespubliques.fr/>

[cgt.drifip31@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:cgt.drifip31@dgfip.finances.gouv.fr)

Suivez-nous sur Facebook et Instagram : [@cgtfinancespubliques31](#), Twitter [@CGTfip31](#)